Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban | 35005 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,
Je soussigné(e), Nancy Laganière, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de Notre-Dame-de-Montauba pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.
Signature Date 10 juillet 2025
Signature Date Date Date Date Date Date

Table des matières

États financiers consolidés audités

1
5
6
7
8
9
10
28
29
30
31
32
33
37
44
56

Aux membres du conseil municipal de Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de Notre-Dame-de-Montauban (ci-après la « municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations autre que celles résultant de l'obligation liée au site d'enfouissement du partenariat, n'a pas fourni les informations requises sur ces autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avions fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'excedent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

 nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Cholot Brant Thornton S.E. N.C. R. L.

CPA auditeur, permis de comptabilité publique, A122600 1610, rue Bellefeuille, bureau 400, Trois-Rivières, QC G9A 6H7 Trois-Rivières, le 10 juillet 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisatio	ns
	_	2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	2 381 531	2 381 988	1 945 780
Compensations tenant lieu de taxes	2	43 361	45 621	43 361
Quotes-parts	3			
Transferts	4	840 753	672 706	1 043 517
Services rendus	5	139 666	103 317	128 611
Imposition de droits	6	98 100	156 417	81 205
Amendes et pénalités	7	8 920	13 122	9
Revenus de placements de portefeuille	8	804	868	5 088
Autres revenus d'intérêts	9	34 118	43 766	26 098
Autres revenus	10	857	6 151	24 559
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises				
municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	3 548 110	3 423 956	3 298 228
Charges				
Administration générale	14	720 421	730 704	734 409
Sécurité publique	15	309 654	359 307	307 582
Transport	16	992 942	1 333 599	1 111 399
Hygiène du milieu	17	426 968	538 451	531 887
Santé et bien-être	18	6 965	24 981	68 694
Aménagement, urbanisme et développement	19	160 525	177 682	191 253
Loisirs et culture	20	243 451	368 823	264 549
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	50 180	102 498	63 384
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	2 911 106	3 636 045	3 273 157
Excédent (déficit) lié aux activités	25	637 004	(212 089)	25 071
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercie	е			
Solde déjà établi	26		5 189 697	5 164 626
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		5 189 697	5 164 626
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités,				
à la fin de l'exercice	29		4 977 608	5 189 697

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1		8 619
Débiteurs (note 5)	2	1 162 878	1 621 706
Prêts (note 6)	3	133 379	124 193
Placements de portefeuille (note 7)	4	61 433	56 313
Participations dans des entreprises municipales et des			
partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	1 357 690	1 810 831
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	15 284	
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 027 730	542 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	336 908	513 270
Revenus reportés (note 11)	12	61 133	79 106
Dette à long terme (note 12)	13	1 427 620	1 627 358
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	61 816	59 633
	16	2 930 491	2 821 367
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 572 801)	(1 010 536)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	6 538 038	6 186 296
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	9 203	4 944
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	9 081	8 993
	23	6 556 322	6 200 233
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	4 983 521	5 189 697
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	4 977 608	5 189 697
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	5 913	
v /		4 983 521	5 189 697

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisation	IS
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	637 004	(212 089)	25 071
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (667 194)(685 827)(537 680)
Produit de cession	3		218	3 832
Amortissement	4	26 940	317 299	324 401
(Gain) perte sur cession	5		(161)	(3 832)
Réduction de valeur / Reclassement	6		16 730	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(640 254)	(351 741)	(213 279)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(4 259)	601
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(89)	(35)
	13		(4 348)	566
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		5 913	
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(3 250)	(562 265)	(187 642)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(1 010 536)	(822 894)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		,	,
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(1 010 536)	(822 894)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(1 572 801)	(1 010 536)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1		
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2		
Placements de portefeuille	3	5 913	
Autres			
•	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
•	5.1		
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	5 913	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	5 913	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(212 089)	25 071
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	317 299	324 401
Autres			
Gain sur disposition d'immobilisations	3.1	(161)	(3 832)
Réduction de valeur / Reclassement	3.2	16 730	
	4	121 779	345 640
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	458 828	(457 565)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(174 179)	19 279
Revenus reportés	8	(17 973)	12 496
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(4 259)	600
Autres actifs non financiers	12	(88)	(35)
	13	384 108	(79 585)
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (685 827) (468 782
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	218	3 832
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ()(0 002
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	/\	,
Todali de cessión des actifs incorporeis acrietes	18	(685 609)	(464 950)
Activités de placement		(000 000)	(101000)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations			
dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
	10 (10.416\/	E4 000
Émission ou acquisition	19 (19 416)(51 929)
Remboursement ou cession	20	10 229	8 433
Autres placements de portefeuille	,		
Acquisition	21 ()(5 016)
Cession	22	793	
	23	(8 394)	(48 512)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24		278 942
Remboursement de la dette à long terme	25 (200 913) (180 463)
Variation nette des emprunts temporaires	26	485 730	342 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	1 175	1 362
Autres			
•	28.1		
	29	285 992	441 841
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(23 903)	(151 206)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice		•	,
Solde déjà établi	31	8 619	159 825
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	8 619	159 825
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	(15 284)	8 619
1100010110 01 Oquitalollio de decorelle (lilounisatioe) à la lili de l'exercice (liote 4)	<u> </u>	(10 207)	0 0 1 3

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité de Notre-Dame-de-Montauban (ci-après la « municipalité ») est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

La municipalité participe au partenariat suivant dans la proportion indiquée :

 Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (ci-après la « Régie ») : 1,2879 % (1,3684 % en 2023);

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Site d'enfouissement

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé par la Régie lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Régie à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Régie comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	Taux
Infrastructures	2,5 % à 10 %
Bâtiments	2,5 % à 5%
Véhicules	5 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 10 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans les immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) auquel participe la Régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes:

- Mesures d'allègement fiscal transitoires:
 - Financement à long terme des activités de fonctionnement: au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements de portefeuilles qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des placements de portefeuille sont comptabilisées à l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier soit décomptabilisé.

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, entraîne l'annulation de toute réévaluation nette présentée dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la municipalité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la municipalité.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	33 192	19 702
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
•	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	33 192	19 702
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (48 476)(11 083)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	(15 284)	8 619
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	33 192	19 702
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et			
ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées pour 33 192 \$ à la Régie (19 702 \$ en 2023).

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	335 197	258 969
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	609 674	773 402
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	171 069	404 708
Organismes municipaux	13	25 538	77 742
Autres			
 Autres 	14.1	21 400	106 885
	15	1 162 878	1 621 706
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	126 432	187 992
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	126 432	187 992
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	72 134	165 546
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		75 000
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	196 682	209 550
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	340 858	323 306
	27	609 674	773 402

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt au taux de 1,48 % (1,48 % au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2026.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
 Haut et bas de la côte 	30.1	51 475	59 882
Puits	30.2	54 815	36 372
■ Fosses	30.3	27 089	27 939
	31	133 379	124 193
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Prêt à des citoyens, 5%, encaissable par versements annuels variant de 534 \$ à 2 247 \$, échéant en 2044.

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36	61 433	56 313
	37	61 433	56 313
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	61 433	56 313
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Les placements de portefeuille sont constituées de fonds de communs de placement pour un coût de 4 310 934 \$. La quote-part de la municipalité représente un montant de 55 520 \$.

Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture tel qu'exigé par le certificat d'autorisation no : 688-2011, émis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16) Autres	40		
•	41.1		
	42		

Note

9. Emprunts temporaires

La municipalité bénéficie de deux ouvertures de crédit bancaire d'un montant de 600 000 \$ et 627 340 \$. Respectivement, celles-ci portent intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023) et au taux fixe de 5,45 %. Ces ouvertures de crédit bancaire sont renouvelables annuellement. Elles sont utilisées pour les opérations courantes et d'investissement de la municipalité.

La Régie bénéficie d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 11 452 745 \$ portant intérêt au taux préférentiel et renouvelables annuellement.

10. Créditeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	237 262	357 811
Salaires et avantages sociaux	44	75 207	85 378
Dépôts et retenues de garantie	45	13 688	5 800
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
 Organismes municipaux 	47.1		46 703
 Intérêts courus sur la dette à long terme 	47.2	5 936	12 967
 Autres 	47.3	4 815	4 611
	48	336 908	513 270

Note

Les fournisseurs et dépôts et retenues de garanties à payer incluent une somme de 21 867\$ relative à l'acquisition d'immobilisations (119 739 \$ en 2023)

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	3 815	4 422
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional			
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
•	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	53 284	70 650
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
 Autres 	62.1	4 034	4 034
	63	61 133	79 106

Note

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt Échéance				
	de	à	de	à		2024	2023
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,86	5,85	2025	2029	64	1 377 509	1 561 096
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de							
location-acquisition	2,78	6,49	2025	2030	68	51 241	68 567
Autres					69		
					70	1 428 750	1 629 663
Frais reportés liés à la dette à long terme					71 (1 130)(2 305)
					72	1 427 620	1 627 358

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligation	Obligations et billets		ong terme	Total 2024	
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres		
2025	73		224 635	16 164		240 799	
2026	74		638 908	12 372		651 280	
2027	75		212 834	12 304		225 138	
2028	76		239 264	10 527		249 791	
2029	77		61 868	4 397		66 265	
2030 et plus	78			1 061		1 061	
	79		1 377 509	56 825		1 434 334	
Intérêts et frais							
accessoires	80		(5 584)		(5 584)	
	81		1 377 509	51 241		1 428 750	

Note

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
à prestations déterminées	82		
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et			
autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84		
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85		
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs			
à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	31 561	23 758
Régimes de retraite des élus municipaux	89	41	39
	90	31 602	23 797

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	61 816	59 633
Autres			
•	93.1		
	94	61 816	59 633
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	59 633	
Passifs engagés	96	2 183	59 633
Passifs réglés	97 ()()
Charge de désactualisation¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	61 816	59 633

^{1.} La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la municipalité concernent principalement les activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement technique (ci-après « LET ») de la Régie et sont encadrées par le règlement sur l'élimination et l'incinération des matières résiduelles.

Selon les exigences précisés au décret numéro 688-2011 adopté par le gouvernement du Québec en date du 22 juin 2011, la Régie s'est engagée à constituer sous forme de fiducie des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement technique autorisé. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après fermeture est de 30 ans. La Régie doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation, laquelle prendra fin en 2051, des cotisations annuelles totalisant 355 975 \$. Ce coût a été calcul en fonction d'une contribution unitaire de 4,91\$/m³ enfoui. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur total des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets enfoui doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Pour les obligations liées à la fermeture des cellules, un coût de 3,50 \$/m³ enfoui a été utilisé. Ce coût a été déterminé en fonction de l'historique de fermeture des cellules précédentes ainsi que des coûts actuels connus.

Le passif est comptabilisé au fur et à mesure que le LET est utilisé et ce, en fonction du nombre de mètre cube enfoui.

Principales hypothèses utilisées :

Taux d'inflation: 2%

Taux de rendement brut : 2%

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	2 720 288	9 013		2 729 301
Eaux usées	102	659 173	(1 697)	29 663	627 813
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,			, ,		
tunnels et viaducs	103	2 421 638	291 995	(12 933)	2 726 566
Autres					
 Autres 	104.1	626 703	(4 796)	7 333	614 574
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	3 500 569	10 021		3 510 590
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	447 045	14 769		461 814
Ameublement et équipement de bureau	109	116 626	372	381	116 617
Machinerie, outillage et équipement divers	110	436 236	15 222		451 458
Terrains	111	158 076	301 774		459 850
Autres	112	56 664	2 926	(7 333)	66 923
	113	11 143 018	639 599	17 111	11 765 506
mmobilisations en cours	114	57 545	46 228		103 773
	115	11 200 563	685 827	17 111	11 869 279
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	1 452 406	68 119		1 520 525
Eaux usées	117	32 519	15 253		47 772
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,					
tunnels et viaducs	118	1 472 670	56 948		1 529 618
Autres					
Autres	119.1	136 328	22	2 763	133 587
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	992 238	90 107		1 082 345
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	231 456	31 700	325	262 831
Ameublement et équipement de bureau	124	99 094	8 255		107 349
Machinerie, outillage et équipement divers	125	252 987	33 464		286 451
Autres	126	344 569	13 431	(2 763)	360 763
	127	5 014 267	317 299	325	5 331 241
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	6 186 296			6 538 038
Biens loués en vertu de contrats					
de location-acquisition inclus					
dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	100 027			100 027
Amortissement cumulé	130 (19 942)()/	1/	19 942
Valeur comptable nette	131	80 085	/\	/(80 085

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

	20)24	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste			
« Propriétés destinées à la revente »	137		

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
•	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
•	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note

18. Autres actifs non financiers

		2024	2023
Frais payés d'avance			
 Frais payés d'avance 	143.1	9 081	8 993
Autres			
•	144.1		
	145	9 081	8 993

Note

19. Obligations contractuelles

Office municipal d'habitation de la municipalité

L'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-de-Montauban, la municipalité et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la municipalité subventionne le solde du déficit.

Partenaire non commercial

Au 1 avril 2021, la municipalité a signé une entente intermunicipale relative au partage de ressources du service incendie et à l'application du schéma de couverture de risques avec les municipalités Lac-aux-Sables et Rivière-à-Pierre. Cette entente a pour objet de partager les frais d'un directeur incendie, un technicien en prévention des incendies (TPI) et un chef de division afin de regrouper certaines fonctions administratives, de gestion et de prévention. Les dépenses en immobilisations et les dépenses d'opération et d'administration effectuées pour réaliser l'objet de l'entente seront payées dans les proportions suivantes : Lac-aux-Sables 45 % ; Notre-Dame-de-Montauban 35% ; Rivière-à-Pierre 20 %, lesquelles seront propriétaires en parts équivalentes. Les passifs et les frais de financement s'y rattachant, seront pris en charge également selon les proportions ci-dessus.

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 2021 ainsi que le passif existant à cette date, appartiennent aux municipalités de Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montauban à part égale.

La municipalité de Lac-aux-Sables a été nommée pour effectuer la gestion comptable et doit par le fait imputer les surplus annuels dans une réserve financière.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

		Montant initial	Solde des cautionnements		
Description		des cautions	2024	2023	
Emprunts temporaires					
•	146.1				
	147				
Dettes à long terme					
•	148.1				
	149				
	150				

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Mékinac. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 130 716 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par le partenariat, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. La municipalité a également jugé que le risque afférent aux prêts consentis aux citoyens n'est pas important, puisque l'historique ne démontre aucun problème de recouvrabilité. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2024 et 2023. Toutefois, les actifs financiers en souffrance non dépréciés au 31 décembre se détaillent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	219 731	207 522
Entre un an et deux ans	53 582	72 856
Entre deux et trois ans	28 507	27 908
Plus de trois ans	26 908	5 528
Total	328 729	313 814

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Insuffisance de trésorerie	15 284			
Créditeurs et charges à payer	336 908			
Emprunts temporaires	1 027 730			
Dette à long terme	136 762	941 938	329 792	1 061
Total	1 653 446	941 938	329 792	1 061

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023 Administration municipale	Budget 2024				
			Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus						postation	
Fonctionnement							
Taxes	1	1 945 780	2 381 531	2 381 988			2 381 988
Compensations tenant lieu de taxes	2	43 361	43 361	45 621			45 621
Quotes-parts	3					135 759	
Transferts	4	489 678	337 611	431 822		51 466	483 288
Services rendus	5	72 051	87 050	54 950		48 367	103 317
Imposition de droits	6	81 205	98 100	156 417			156 417
Amendes et pénalités	7	9	8 920	13 122			13 122
Revenus de placements de portefeuille	8	· ·	0 020	.0 .==		868	868
Autres revenus d'intérêts	9	26 184	34 035	43 724		42	43 766
Autres revenus	10	11 049	01000	10 539		6 937	17 476
Effet net des opérations de restructuration	11	11 043		10 000		0 001	11 410
Elict fiet des operations de restructuration	12	2 669 317	2 990 608	3 138 183		243 439	3 245 863
Investissement	12	2 009 317	2 990 000	3 130 103		243 439	3 243 003
Taxes	13						
	14						
Quotes-parts		504 568	465 845	183 851		5 567	189 418
Transferts	15	504 568	405 845	183 851		5 567	189 418
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17					(24.42.1)	/// aa=\
Autres	18	29 745		20 099		(31 424)	(11 325)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises							
municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	534 313	465 845	203 950		(25 857)	178 093
	22	3 203 630	3 456 453	3 342 133		217 582	3 423 956
Charges							
Administration générale	23	722 358	720 421	717 769	12 935		730 704
Sécurité publique	24	274 316	309 654	325 589	33 718		359 307
Transport	25	1 042 999	992 942	1 266 371	67 228		1 333 599
Hygiène du milieu	26	349 595	342 070	377 812	87 417	208 981	538 451
Santé et bien-être	27	68 544	6 965	24 831	150		24 981
Aménagement, urbanisme et développement	28	158 561	160 525	144 990	32 692		177 682
Loisirs et culture	29	191 292	243 451	299 076	69 747		368 823
Réseau d'électricité	30	101 202	210 101	200 010	00 141		303 020
Frais de financement	31	57 758	44 915	97 028		5 470	102 498
Effet net des opérations de restructuration	32	31 130	77 313	31 020		3410	102 430
Amortissement des immobilisations corporelles	32						
•	22	205 204		202 007 /	202 007\		
et des actifs incorporels achetés	33	305 324	0.000.040	303 887 (303 887)	044.454	0.000.045
E / L / / / / / / O P / O P /	34	3 170 747	2 820 943	3 557 353		214 451	3 636 045
Excédent (déficit) lié aux activités	35	32 883	635 510	(215 220)		3 131	(212 089)

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
	_	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	32 883	635 510	(215 220)	3 131	(212 089)
Moins : revenus d'investissement	2 (534 313) (465 845) (203 950) ((25 857))(178 093)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant						
conciliation à des fins fiscales	3	(501 430)	169 665	(419 170)	28 988	(390 182)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	305 324		303 887	13 412	317 299
Produit de cession	5				218	218
(Gain) perte sur cession	6				(161)	(161)
Réduction de valeur / Reclassement	7			16 730		16 730
	8	305 324		320 617	13 469	334 086
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	8 433		10 229		10 229
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	0.100		10 220		10 220
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
Total for the to	15	8 433		10 229		10 229
Financement		0.100		10 220		10 220
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				(7 253)	(7 253)
Remboursement de la dette à long terme	17 (95 898) (167 100) (105 541) (23 926) (129 467)
	18	(95 898)	(167 100)	(105 541)	(31 179)	(136 720)
Affectations	-	(55 555)	(101.100)	(155 5 1 1)	(5:115)	(10012)
Activités d'investissement	19 (127 314) (2 565) (42 019) (2 823)(44 842)
Excédent (déficit) accumulé	,	- /(, ,	/ (/ (- /
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	193 965				
Excédent de fonctionnement affecté	21				2 935	2 935
Réserves financières et fonds réservés	22	(3 150)		8 732		8 732
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(0.00)		185 398		185 398
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	63 501	(2 565)	152 111	112	152 223
	26	281 360	(169 665)	377 416	(17 598)	359 818
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	(220 070)	(100 000)	(41 754)	11 390	(30 364)
4. La tatal associaté avalut les anévations autre l'administration revusionele		(220 0.0)		(/		(22 23.)

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹	
Revenus d'investissement	1	534 313	203 950	(25 857)	178 093	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Acquisition d'immobilisations corporelles						
Administration générale	2 (21 590)(1 837)()(1 837)	
Sécurité publique	3 (10 499)(5 571)()(5 571)	
Transport	4 (22 880)(314 261)()(314 261)	
Hygiène du milieu	5 (128 950)(28 114)(15 706)(43 820)	
Santé et bien-être	6 ()()()()	
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()(13 883)()(13 883)	
Loisirs et culture	8 (346 956)(306 455)()(306 455)	
Réseau d'électricité	9 ()() ()(ĺ	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()()()	
	11 (530 875)(670 121)(15 706)(685 827)	
Propriétés destinées à la revente	,	/ (<i>/</i> (/ \	,	
Acquisition	12 ()()()()	
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et	,	, (, (/ (,	
participations dans des entreprises municipales et des						
partenariats commerciaux						
Émission ou acquisition	13 (51 929)(19 416)()(19 416)	
Financement		, (, (/ \	,	
Financement à long terme des activités d'investissement	14	267 000				
Affectations						
Activités de fonctionnement	15	127 314	42 019	2 823	44 842	
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	16	21 590		1 049	1 049	
Excédent de fonctionnement affecté	17		40 545	677	41 222	
Réserves financières et fonds réservés	18					
	19	148 904	82 564	4 549	87 113	
	20	(166 900)	(606 973)	(11 157)	(618 130)	
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	367 413	(403 023)	(37 014)	(440 037)	

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES

AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2023		2024	24	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	(11 083)				
Débiteurs (note 5)	1 568 006	1 109 224	53 654	1 162 878	
Prêts (note 6)	124 193	133 379		133 379	
Placements de portefeuille (note 7)			61 433	61 433	
Participations dans des entreprises municipales et des					
partenariats commerciaux 5					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres actifs financiers (note 8) 7					
8	1 681 116	1 242 603	115 087	1 357 690	
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)		48 476	(33 192)	15 284	
Emprunts temporaires (note 9)	542 000	991 032	36 698	1 027 730	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	485 290	300 036	36 872	336 908	
Revenus reportés (note 11) 12	79 106	61 133		61 133	
Dette à long terme (note 12)	1 459 533	1 293 466	134 154	1 427 620	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres passifs (note 14)			61 816	61 816	
16	2 565 929	2 694 143	236 348	2 930 491	
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) 17	(884 813)	(1 451 540)	(121 261)	(1 572 801)	
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	5 892 445	6 241 949	296 089	6 538 038	
Propriétés destinées à la revente (note 16)					
Stocks de fournitures 20	3 150	5 152	4 051	9 203	
Actifs incorporels achetés (note 17)					
Autres actifs non financiers (note 18)	8 361	8 361	720	9 081	
23	5 903 956	6 255 462	300 860	6 556 322	
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté 24	13 250	(28 503)	26 851	(1 652)	
Excédent de fonctionnement affecté 25	40 545	, ,	22 887	22 887	
Réserves financières et fonds réservés	20 018	11 286		11 286	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(66 523)(230 137) ()(230 137)	
Financement des investissements en cours 28	202 300	(200 723)	(37 891)	(238 614)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 29	4 809 553	5 251 999	161 839	5 413 838	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés			5 913	5 913	
31	5 019 143	4 803 922	179 599	4 983 521	

Obligations contractuelles (note 19) Droits contractuels (note 20) Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

^{1.} Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS CHARGES PAR OBJETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées		
	_	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
Rémunération						
Liée au programme Accès						
entreprise Québec	1					
Autre	2	597 547	627 610	679 357	578 398	
Charges sociales						
Liées au programme Accès						
entreprise Québec	3					
Autres	4	133 330	148 734	160 040	131 299	
Biens et services						
Services obtenus d'organismes municipaux						
Compensations pour services municipaux	5					
Ententes de services						
Services de transport collectif	6					
Autres services	7					
Autres biens et services	8	1 647 616	2 029 443	2 144 174	2 075 404	
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme	е					
à la charge						
De l'organisme municipal	9	40 696	92 605	98 075	59 051	
D'autres organismes municipaux	10					
Du gouvernement du Québec						
et ses entreprises	11	4 219	4 423	4 423	4 333	
D'autres tiers	12					
Autres frais de financement	13					
Contributions						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	14	397 535	350 651	214 892	249 736	
Transferts	15					
Autres	16			1 477	1 591	
Autres						
Transferts	17			302	132	
Autres	18			16 006	15 741	
Amortissement						
Immobilisations corporelles	19		303 887	317 299	157 472	
Actifs incorporels achetés	20					
Autres						
•	21.1					
	22	2 820 943	3 557 353	3 636 045	3 273 157	

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	(1 652)	46 406
Excédent de fonctionnement affecté	2	22 887	53 086
Réserves financières et fonds réservés	3	11 286	20 018
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (230 137)(66 523)
Financement des investissements en cours	5	(238 614)	201 369
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	5 413 838	4 935 341
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	5 913	
	8	4 983 521	5 189 697
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	(28 503)	13 250
Organismes contrôlés et partenariats¹	10	26 851	33 156
	11	(1 652)	46 406
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
■ Budget 2024	12.1		40 545
	13		40 545
Organismes contrôlés et partenariats¹			
Excédent affecté - Régie	14.1	22 887	12 541
	15	22 887	12 541
	16	22 887	53 086

^{1.} Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
 Véhicules incendies 	17.1	1 836	13 718
	18	1 836	13 718
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
•	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21		
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	9 450	6 300
Autres			
•	30.1		
	31	9 450	6 300
	32	11 286	20 018

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(,
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(· ·
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007	`	, ,	•
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
1 togimes a avainages somplementailes de retraite et autres avainages socialax fatais	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(;
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres	42 ()(
Autes	43.1 (\/	
	44 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal	44 ()(
Mesures relatives à la TVQ			
	45 (\/	,
Utilisation du fonds général Utilisation du fonds de roulement	45 ()(;
	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19	47 /	\/	
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres	10.4	\/	,
	49.1)(
Figure 1 2 I and 1 and 2 if the defendance 1	50 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement	54 /	\/	,
Mesure relative à la TVQ	51 ()(;
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres		44 =00\	00 =00
Dette de fonctionnement	55.1 (44 739)(66 523)
En attente de financement	55.2	185 398)(
	56 (230 137)(66 523)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de			
portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement			
liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
•	61.1		
	62		
	63 (230 137)(66 523)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64		202 300
Investissements à financer	65 (238 614)(931)
	66	(238 614)	201 369
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	6 538 038	6 186 296
Propriétés destinées à la revente	68		
Prêts	69	133 379	124 193
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	6 671 417	6 310 489
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	6 671 417	6 310 489
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (1 427 620)(1 627 358)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (1 130)(2 305)
Montants des débiteurs et autres montants affectés			
au remboursement de la dette à long terme	77	126 432	187 992
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	44 739	66 523
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (1 257 579)(1 375 148)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ()()
	82 (1 257 579)(1 375 148)
	83	5 413 838	4 935 341

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Régimes supplémentaires de retraite	2 _			
Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres ren	nseignement	ts		
		2024	2	023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs				
Actif (passif) au début de l'exercice	3			
Charge de l'exercice	4 ()()
Cotisations versées par l'employeur	5			
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation				
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9			
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11			
Provision pour moins-value	12 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur				
des obligations excède la valeur des actifs				
Nombre de régimes en cause	14			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()()
Charge de l'exercice				
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18			
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19			
	20			
Cotisations salariales des employés	21 ()()
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs	•		, ,	,
dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()(
	23			,
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24			
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification				
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27			
Variation de la provision pour moins-value	28			
Autres				
•	29.1			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30			
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31			
Rendement espéré des actifs	32 ()()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33			
Charge de l'exercice	34			

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés			
comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur			
des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
•	52.1		

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

53

69

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Autres avantages sociaux futurs	54			
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle	e (s'il y a l	ieu) et autres ren	seignements	i
		2024		2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs				
Actif (passif) au début de l'exercice	55			
Charge de l'exercice	56	()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57			
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation				
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61			
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice				
avant la provision pour moins-value	63			
Provision pour moins-value	64	()(,
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages				
dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs				
Nombre de régimes et avantages en cause	66			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()(

Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation

Nombre de régimes à la fin de l'exercice Régimes d'avantages complémentaires de retraite

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73 ()()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de	,	/ (,
régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()()
	75	71	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification			
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
- Tutios	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84 (\/	1
•	85)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	00		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite			
capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %	%
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		70	-/0
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	102.4		
•	103.1		

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES			
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
Description des regimes et daties renseignements		2024	2022
		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	40=		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		
D) AUTRES RÉGIMES			
Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	2	
Description des régimes et autres renseignements			
La municipalité participe à un REER collectif pour ses employés régulier L'employé doit verser une contribution de 2%.	s à raisor	n de 6% du salaire r	égulier.
La Régie participe à un REER collectif pour ses employés à des taux vari l'employeur sont égales aux cotisations de l'employé admissible jusqu'à			
		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	31 561	23 758
Autres régimes	115		
	116	31 561	23 758
E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX			
		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux participants se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Ces deux régimes, qui sont administrés par Retraite Québec, sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des Normes comptables pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par lui pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	12	11
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	41	39
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	41	39

Note



Non audité TAXES		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	1 498 584	1 498 584	1 182 663	
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	64 626	64 626	41 724	
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le					
service de l'eau	5				
Réserve financière pour le					
service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
7.00.00	11	1 563 210	1 563 210	1 224 387	
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	59 550	59 550	50 416	
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	115 539	115 539	124 664	
Matières résiduelles	15	171 592	171 592	161 568	
Autres					
Autres	16.1	466 822	466 822	380 197	
Centres d'urgence 9-1-1	17	5 275	5 275	4 548	
Service de la dette	18	0 210	0210	1010	
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
Activites a investissement	22	818 778	818 778	721 393	
Taxes d'affaires		010110	010770	121 333	
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	818 778	818 778	721 393	
	27	2 381 988	2 381 988	1 945 780	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
	-	Réalisations	Réalisations	Réalisations
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		2024	2024	2023
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES				
ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du				
gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise				
d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	29 224	29 224	29 224
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	16 001	16 001	13 713
Immeubles de certains gouvernements				
et d'organismes internationaux	34			
	35	45 225	45 225	42 937
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base		200	200	40.4
Taxes, compensations et tarification	37	396	396	424
Taxes d'affaires	38			40.4
	39	396	396	424
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises				
autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
Autos	45			

Non audité		Administration municipale		
TRANSFERTS		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51	125 075	125 075	155 925
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	177 592	177 592	205 601
Enlèvement de la neige	54	36 183	36 183	36 183
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62	9 100	9 100	9 100
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de				
l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64			
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67		12 109	13 271
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72	0.454	0.454	0.004
Protection de l'environnement	73	2 451	2 451	3 661
Autres	74			

Non audité	dité Administration municipale		Données consolidées			
		Réalisations	Réalisations	Réalisations		
TRANSFERTS (suite)		2024	2024	2023		
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)						
Santé et bien-être						
Habitation						
Logement social	75					
Autres	76					
Sécurité du revenu	77					
Autres	78					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	79					
Rénovation urbaine	80					
Promotion et développement économique	81					
Autres	82	3 834	3 834	3 558		
Loisirs et culture						
Activités récréatives	83	3 030	3 030	44 629		
Activités culturelles						
Bibliothèques	84	17 359	17 359	15 542		
Autres	85					
Réseau d'électricité	86					
	87	374 624	386 733	487 470		

TRANSFERTS (suite) Réal TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT 88 Administration générale 88 Sécurité publique 89 Police 89 Sécurité incendie 90 Premiers répondants 91 Autres 91 Sécurité civile 92 Autres 93 Transport Réseau routier Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif 17 Transport en commun 7 Transport fégulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout	icipale sations 024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT Administration générale 88 Sécurité publique Police 89 Sécurité incendie Premiers répondants 90 Autres 91 Sécurité civile 92 Autres 93 Transport Réseau routier Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport adapté 99 Autres 99 Autres 99 Autres 99 Autres 100 Transport adrien 101 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Sécurité publique Police 89 Sécurité incendie 90 Premiers répondants 90 Autres 91 Sécurité civile 92 Autres 93 Transport Transport Réseau routier Voirie municipale Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport par eau 101 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Police 89 Sécurité incendie 90 Premiers répondants 90 Autres 91 Sécurité civile 92 Autres 93 Transport Réseau routier Voirie municipale Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport par eau 101 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Sécurité incendie Premiers répondants Autres 90 Autres 91 Sécurité civile 92 Autres 93 Transport Réseau routier Voirie municipale Enlèvement de la neige Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier Transport adapté Transport scolaire Autres 100 Transport aérien Transport par eau Autres 102 Autres Eau et égout			
Premiers répondants 90 Autres 91 Sécurité civile 92 Autres 93 Transport Réseau routier Voirie municipale Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Autres 91 Sécurité civile 92 Autres 93 Transport Réseau routier Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Sécurité civile 92 Autres 93 Transport Réseau routier Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Autres 93 Transport Réseau routier Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Transport Réseau routier Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Réseau routier Voirie municipale Politique 94 Enlèvement de la neige Autres Politique 95 Autres Politique 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier Transport adapté Politique 99 Transport scolaire Autres Autres Politique 100 Transport aérien Politique 101 Transport par eau Politique 102 Autres Politique 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Voirie municipale 94 Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Enlèvement de la neige 95 Autres 96 Transport collectif Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout	000 470	000.4=0	
Autres 96 Transport collectif 97 Transport en commun 97 Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout	208 173	208 173	
Transport collectif Transport en commun Transport régulier Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Transport en commun Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Transport régulier 97 Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Transport adapté 98 Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Transport scolaire 99 Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Autres 100 Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Transport aérien 101 Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Transport par eau 102 Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Autres 103 Hygiène du milieu Eau et égout			
Hygiène du milieu Eau et égout			
Eau et égout			
· · · · · · ·			
Upprovincendement of traitement do			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable 104	1 314	1 314	69 401
. 55.5 p. 55.5 .	1 314	1 314	09 40 1
Réseau de distribution de l'eau potable 105 Traitement des eaux usées 106			
Réseaux d'égout 107	(3 733)	(3 733)	147 131
Matières résiduelles	(5 7 55)	(3 7 3 3)	147 131
Déchets domestiques et assimilés 108			
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport			
Tri et conditionnement			
Autres 111		5 567	4 582
Autres 112		3 301	7 302
Cours d'eau 113			
Protection de l'environnement			
Autres 115			

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)		2024	2024	2023	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Habitation					
Logement social	116				
Autres	117				
Sécurité du revenu	118				
Autres	119				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	120	10 045	10 045		
Rénovation urbaine	121				
Promotion et développement économique	122				
Autres	123				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	124	(31 948)	(31 948)	288 036	
Activités culturelles					
Bibliothèques	125				
Autres	126				
Réseau d'électricité	127				
	128	183 851	189 418	509 150	

Non audité	audité Administration municipale		Données consolidées		
	-	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)		2024	2024	2023	
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation					
municipale	129				
Péréquation	130				
Neutralité	131				
Partage des redevances sur les					
ressources naturelles	132				
Compensation pour la collecte sélective					
de matières recyclables	133		39 357	31 418	
Fonds de développement des territoires	134				
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Droits					
d'immatriculation	135				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	50 749	50 749	15 479	
Soutien à la compétence de					
développement local et régional des MRC					
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137				
Autres	138	6 449	6 449		
	139	57 198	96 555	46 897	
TOTAL DES TRANSFERTS	140	615 673	672 706	1 043 517	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
SERVICES RENDUS	-	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	141				
Évaluation	142				
Autres	143				
	144				
Sécurité publique					
Police	145				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	146				
Autres	147	2 603	2 603	4 404	
Sécurité civile	148				
Autres	149				
	150	2 603	2 603	4 404	
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	151				
Enlèvement de la neige	152				
Autres	153				
Transport collectif	154				
Autres	155				
	156				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	157		41 851	49 764	
Réseau de distribution de l'eau potable	158				
Traitement des eaux usées	159				
Réseaux d'égout	160				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	161				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	162				
Tri et conditionnement	163				
Autres	164				
Autres	165	1 200	1 200	2 609	
Cours d'eau	166				
Protection de l'environnement	167				
Autres	168				
	169	1 200	43 051	52 373	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS (suite)		2024	2024	2023	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Habitation					
Logement social	170				
Autres	171				
Autres	172				
	173				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	174				
Rénovation urbaine	175				
Promotion et développement économique	176				
Autres	177	6 000	6 000	6 000	
	178	6 000	6 000	6 000	
Loisirs et culture					
Activités récréatives	179				
Activités culturelles					
Bibliothèques	180				
Autres	181	5 712	5 712	9 181	
	182	5 712	5 712	9 181	
Réseau d'électricité	183				
	184	15 515	57 366	71 958	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
SERVICES RENDUS (suite)	-	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	185				
Évaluation	186				
Autres	187	939	939	2 174	
	188	939	939	2 174	
Sécurité publique					
Police	189				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	190				
Autres	191				
Sécurité civile	192				
Autres	193				
	194				
Transport					
Réseau routier	405				
Voirie municipale	195				
Enlèvement de la neige Autres	196				
Transport collectif	197				
Transport collectii Transport en commun					
Transport en commun Transport régulier	198				
Transport regulier Transport adapté	199				
Transport adapte Transport scolaire	200				
Autres	201				
Autres	202				
	203				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	204	40	40		
Réseau de distribution de l'eau potable	205				
Traitement des eaux usées	206				
Réseaux d'égout	207	1 827	1 827	3 361	
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	208		92	213	
Matières recyclables	209				
Autres	210	36 610	43 034	50 905	
Cours d'eau	211				
Protection de l'environnement	212		. -		
Autres	213	19	19		
	214	38 496	45 012	54 479	

Non audité		Administration municipale	Données co	nsolidées
SERVICES RENDUS (suite)	-	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225			
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227			
	228			
Réseau d'électricité	229			
	230	39 435	45 951	56 65
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	54 950	103 317	128 61

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	232	20 135	20 135	5 189	
Droits de mutation immobilière	233	136 282	136 282	76 016	
Droits sur les carrières et sablières	234				
Autres	235				
	236	156 417	156 417	81 205	
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	13 122	13 122	9	
REVENUS DE PLACEMENTS					
DE PORTEFEUILLE	238		868	5 088	
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	43 724	43 766	26 098	
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations					
corporelles	240		161	3 832	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels					
achetés	241				
Produit de cession de propriétés destinées					
à la revente	242				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et					
sur cession de placements	243			(830)	
Contributions des promoteurs	244			, ,	
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Taxe sur l'essence	245				
Contributions des organismes municipaux	246		6 776	2 794	
Autres contributions	247				
Redevances réglementaires	248				
Autres	249	30 638	(786)	18 763	
	250	30 638	6 151	24 559	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE					
RESTRUCTURATION	251				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Ad	ministration municipale		Données cor	nsolidées
			Réalisations 2024		Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation	Ventilation de	Total	2024	2022
		de l'amortissement	l'amortissement		2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	74 157		74 157	74 157	72 557
Greffe et application de la loi	2	7 721		7 721	7 721	61
Gestion financière et administrative	3	635 891	12 935	648 826	648 826	661 791
Évaluation	4					
Gestion du personnel	5					
Autres						
•	6.1					
	7	717 769	12 935	730 704	730 704	734 409
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	131 200		131 200	131 200	125 746
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9	185 775		185 775	185 775	
Autres	10		33 718	33 718	33 718	172 437
Sécurité civile	11	8 614		8 614	8 614	9 399
Autres	12					
	13	325 589	33 718	359 307	359 307	307 582
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	678 719	67 228	745 947	745 947	709 511
Enlèvement de la neige	15	570 263		570 263	570 263	385 194
Éclairage des rues	16	4 231		4 231	4 231	5 192
Circulation et stationnement	17					
Transport collectif						
Transport en commun	18					
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	13 158		13 158	13 158	11 502
	22	1 266 371	67 228	1 333 599	1 333 599	1 111 399

Non audité		Ad	Iministration municipale	Données consolidées		
			Réalisations 2024		Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de						
l'eau potable	23	46 529		46 529	46 529	26 253
Réseau de distribution de l'eau potable	24	28 566	87 417	115 983	115 983	120 250
Traitement des eaux usées	25	115 242		115 242	114 262	129 469
Réseaux d'égout	26					
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	72 153		72 153	54 218	47 381
Élimination	28	36 316		36 316	71 468	69 813
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	34 941		34 941	38 281	34 584
Tri et conditionnement	30	14 626		14 626	5 687	10 397
Matières organiques						
Collecte et transport	31				29 014	29 841
Traitement	32				14 584	18 051
Matériaux secs	33				39 927	33 456
Autres	34				3 185	2 326
Plan de gestion	35	22 949		22 949	20 032	14 288
Autres	36				(21 209)	(14 506)
Cours d'eau	37	1 645		1 645	1 645	2 331
Protection de l'environnement	38	4 845		4 845	4 845	7 953
Autres	39					. 555
7.00.00	40	377 812	87 417	465 229	538 451	531 887
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	3 330		3 330	3 330	3 816
Autres	42	2 000		2 300	2 300	3010
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	21 501	150	21 651	21 651	64 878
	45	24 831	150	24 981	24 981	68 694

Non audité		Ad	ministration municipale		Données cor	
			Réalisations 2024		Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET						
DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	60 269	32 692	92 961	92 961	125 578
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	5 851		5 851	5 851	9 126
Tourisme	50	13 077		13 077	13 077	11 817
Autres	51	65 793		65 793	65 793	44 732
Autres	52					
	53	144 990	32 692	177 682	177 682	191 253
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	3 310		3 310	3 310	2 830
Patinoires intérieures et extérieures	55	125 166	69 747	194 913	194 913	182 131
Piscines, plages et ports de plaisance	56					
Parcs et terrains de jeux	57	10 698		10 698	10 698	8 641
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60					
	61	139 174	69 747	208 921	208 921	193 602
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	8 626		8 626	8 626	6 830
Bibliothèques	63	66 307		66 307	66 307	46 442
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	84 969		84 969	84 969	17 675
	67	159 902		159 902	159 902	70 947
	68	299 076	69 747	368 823	368 823	264 549

Non audité		Administration municipale			Données consolidées	
			Réalisations 2024		Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	46 681		46 681	51 654	37 653
Autres frais	71	50 347		50 347	50 844	25 731
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72					
Autres	73					
	74	97 028		97 028	102 498	63 384
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE						
RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES						
ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	303 887 (303 887)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban | 35005 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12
Autres renseignements	
Questionnaire	13



ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
Infrastructures					
Conduites d'eau potable	1				
Usines de traitement de l'eau potable	2	9 013	9 013	39 580	
Usines et bassins d'épuration	3				
Conduites d'égout	4	289 522	289 522	41 939	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		7 552		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6				
Ponts, tunnels et viaducs	7				
Systèmes d'éclairage des rues	8	2 917	2 917		
Aires de stationnement	9				
Parcs et terrains de jeux	10	9 696	9 696		
Autres infrastructures	11	13 882	15 830	33 249	
Réseau d'électricité	12				
Bâtiments					
Édifices administratifs	13	1 837	1 837	17 490	
Édifices communautaires et récréatifs	14	11 793	11 793	293 388	
Améliorations locatives	15				
Véhicules					
Véhicules de transport en commun	16				
Autres	17	18 563	19 430	4 885	
Ameublement et équipement de bureau	18		74	4 341	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	10 782	16 047	56 021	
Terrains	20	302 116	302 116	46 787	
Autres	21				
	22	670 121	685 827	537 680	

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale Réalisations	Données consolidées		
			Réalisations	Réalisations	
		2024	2024	2023	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
Conduites d'eau potable	1				
Usines de traitement de l'eau potable	2	9 013	9 013	39 580	
Usines et bassins d'épuration	3				
Conduites d'égout	4	289 522	289 522	41 939	
Autres infrastructures	5	26 495	35 995	33 249	
Infrastructures pour nouveau développement					
(ouverture de nouvelles rues)					
Conduites d'eau potable	6				
Usines de traitement de l'eau potable	7				
Usines et bassins d'épuration	8				
Conduites d'égout	9				
Autres infrastructures	10				
Autres immobilisations corporelles	11	345 091	351 297	422 912	
	12	670 121	685 827	537 680	

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal Emprunts refinancés par anticipation Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme	1				
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	2 141			2 141
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou					
des municipalités membres	5	61 100		8 000	53 100
De l'ensemble des contribuables ou					
des municipalités membres	6	1 378 430		131 353	1 247 077
De la municipalité (Société de					
transport en commun)	7				
	8	1 441 671		139 353	1 302 318
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme) Débiteurs Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	187 992		61 560	126 432
Gouvernement du Canada					
et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	187 992		61 560	126 432
Débiteurs encaissés non encore appliqués					
au remboursement de la dette	14				
	15	187 992		61 560	126 432
Prêts, placements de portefeuille à titre					
d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	187 992		61 560	126 432
	19	1 629 663		200 913	1 428 750
Dette en cours de refinancement	20 ()		()
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	1 629 663		200 913	1 428 750

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	1 294 500
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	200 723
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
•	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	126 432
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	11.1	1 368 791
Endettement not a long terme de radministration municipale		1 300 731
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des		
organismes contrôlés et des partenariats	13	
Endettement net à long terme	14	1 368 791
Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	130 716
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	1 499 507
Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à		
long terme de l'agglomération	20	
Fordetters out total wat \$ laws towers /severts town do la surets	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-	22	1 400 507
part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	1 499 507
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité	22	
(inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à		
la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences		
d'agglomération et le portrait global)	24	
a aggiornoration et le portiait giobai)	27	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	42 116	42 116	
Évaluation	2	10 908	10 908	88 608
Autres	3			17 730
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	134 430	134 430	93 740
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	1 645	1 320	2 331
Autres	10			3 287
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	655		
Matières résiduelles	12	134 779		
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	15 771	15 771	28 596
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et				
développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	3 661	3 661	5 190
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	5 851	5 851	9 126
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	835	835	1 128
Réseau d'électricité	24			
	25	350 651	214 892	249 736
		000 001	Z 17 00Z	2-10100



ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	670 121	530 875
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	670 121	530 875

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Cadres et contremaîtres	1	2,00	35,00	3 640,00	258 324	80 526	338 850
Professionnels	2	5,00	35,00	9 100,00	141 268	34 702	175 970
Cols blancs	3						
Cols bleus	4	2,00	40,00	4 160,00	157 660	28 805	186 465
Policiers	5						
Pompiers	6	5,00	1,00	250,00	1 712	66	1 778
Conducteurs et opérateurs							
(transport en commun)	7						
	8	14,00		17 150,00	558 964	144 099	703 063
Élus	9	7,00			68 646	4 635	73 281
	10	21,00			627 610	148 734	776 344

^{1.} Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

^{2.} En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouverneme	nt du Québec	Gouvernement	ARTM/MRC/	Total
		Fonctionnement	Investissement	du Canada	Municipalités/ Communautés métropolitaines	
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		402	912		1 314
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5		(1 140)	(2 593)		(3 733)
Autres	6	406 097	59 123	134 344	18 528	618 092
	7	406 097	58 385	132 663	18 528	615 673

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		2024	2023
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	7 772	8 146
	4	7 772	8 146
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	13 793	14 332
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	13 793	14 332
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	6 346	7 287
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15	50 346	25 426
	16	56 692	32 713
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19	2 349	2 567
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	2 349	2 567
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38		
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40	16 422	
	41	16 422	
Réseau d'électricité	42		
	43	97 028	57 758

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux		
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	
Marcel Picard	1.1	Maire	16 126	8 063	9 773	4 886	
Jean-Louis Martel	1.2	Conseiller	5 162	2 581			
Martine Frenette	1.3	Conseiller	5 162	2 581			
Ginette Bourré	1.4	Conseiller	5 162	2 581			
Guylaine Gauthier	1.5	Conseiller	5 229	2 614			
Sylvie Huot	1.6	Conseiller	5 162	2 581			
Roger Laganière	1.7	Conseiller	3 011	1 505			
Martin Lavallée	1.8	Conseiller	860	430			

Note

^{1.} Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

	Non audité		OUI	NON
1.	Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		\$
Les	questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement			
2.	La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2		X
	Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3		\$
3.	La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	X	
4.	Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes</i> entreprises déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :			
	Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille	5		\$
	d'investissement	6		\$
	Ligne 3 : Autres revenus	7		\$
	Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8		\$
	Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9		\$
	Ligne 7 : Autres créances douteuses	10		\$
	Ligne 9 : Autres charges	11		\$
	Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		\$
	Ligne 13 : Placements de portefeuille	13		\$
	Ligne 14 : Débiteurs	14 15		\$ \$
	Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement Ligne 16 : Provision pour moins-value	16		\$
	Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17		
	Ligne 20 : Revenus reportés	18		\$ \$
	Ligne 21 : Dette à long terme	19		\$
	Ligne 24 : Libres	20	-	\$
	Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	-	\$
	Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22		\$
	Montant des pardons de prêts constatés			
	Solde cumulatif au début de l'exercice	23		\$
	Constatés au cours de l'exercice	24		\$
	Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25		\$

5.	ent	ormation spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes reprises - Feux de forêt</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page D FLI aux lignes suivantes :		
	Lia	ne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	9
	_	ne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille		
	9	d'investissement	27	9
	Lia	ne 3 : Autres revenus	28	
	-	ne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	
	_	ne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	
	Lig	ne 7 : Autres créances douteuses	31	9
	Lig	ne 9 : Autres charges	32	9
	Lig	ne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	9
	Lig	ne 13 : Placements de portefeuille	34	9
	Lig	ne 14 : Débiteurs	35	
	_	ne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	9
	•	ne 16 : Provision pour moins-value	37	
	•	ne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	\$
	_	ne 20 : Revenus reportés	39	
	-	ne 21 : Dette à long terme	40	
	-	ne 24 : Libres	41	9
		ne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	
	Lig	ne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	
Les	ques	tions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement		
6.	La	municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :		
	a)	le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.	44 X	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	45	2 733 9
	b)	le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	46 X	
		Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024	47	22 235
	c)	le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	48	Х
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	49	
		Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :		
	d)	le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	50	Х
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	51	
		Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance		

et le numéro de règlement :

	e)	le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).	52	X
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	53	
		Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :		
7.	La	municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	54	X
		oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, ne autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	55	
		oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que lurée de l'entente :		
8.	La	municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :		
	a)	du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	56	Х
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	57	
	b)	du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	58	X
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	59	
		Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :		
9.	en	municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales apitre C-47.1)?	60	X
	Si	pui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
	a)	crédits de taxes	61	
	b)	autres formes d'aide	62	
10.		municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?	63	X
	Si	oui, indiquer le montant total perçu en 2024	64	

11.		municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues servis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?	65	X
	la p	oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertue articles 253.1 à 253.4 LFM?	66	
	Sio	oui, indiquer le montant total crédité en 2024	67	 \$
12.	Ric	hesse foncière aux fins de la péréquation de 2024		
		eur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon aux global de taxation réel non uniformisé de 2024	68	\$
13.		ntant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du <i>Volet entretien</i> Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD	69	 213 923 \$
	Tot	al des frais encourus admissibles au volet Entretien :		
	a)	Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)		
		Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	70	 67 869 \$
		 Dépenses relatives à l'entretien d'été Systèmes de sécurité Chaussées pavées - entretien préventif Chaussées pavées - entretien palliatif Chaussées en gravier - entretien préventif Chaussées en gravier - entretien palliatif Systèmes de drainage Abords de routes Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 	71 72 73 74 75 76 77 78	\$ 10 840 \$ 6 857 \$ 37 024 \$ 41 059 \$ 5 587 \$ 46 078 \$
	b)	Dépenses d'investissement		
		Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	79	 \$
		Dépenses relatives à l'entretien d'été	80	 \$
	c)	Total des frais encourus admissibles	81	215 314 \$
	d)	Description des dépenses d'investissement		
		Relatives à l'entretien d'hiver :		
		Relatives à l'entretien d'été :		
	e)	Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :		
	f)	Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :		

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2 :**

	a)	Numéro de la résolution	82		2024-12-212
	b)	Date d'adoption de la résolution	83		2024-12-13
14.	des Rè	municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du glement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours nimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?	84	X	
		oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal dopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :			
	a)	Numéro de la résolution	85		2019-11-201
	b)	Date d'adoption de la résolution	86		2019-11-12
15.		glement d'application de la <i>Loi visant à favoriser la protection des personnes par la</i> se en place d'un encadrement concernant les chiens (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)			
	Sig	nalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année			
	a)	Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)	87		
	b)	Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)	88		
	dar	amens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement ngereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, cours de l'année			
	c)	Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)	89		
	d)	Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)	90		
	e)	Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)	91		
	f)	Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)	92		
	g)	Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)	93		
	No	rmes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens			
	h)	Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)	94		138
	i)	Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)	95		
	j)	Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)	96		
		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			

D : 1		
Real	lemen	1
11041	CITICIT	ı

k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères		
que celles prévues par le Règlement?	97	Х
La question 16 s'applique aux MRC seulement		

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Non audité	OUI	NON
1.	Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 X	
	Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».		
	Si oui, les <i>Normes comptables pour le secteur public</i> exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente		
	le budget consolidé?	2 X	
2.	La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3	X
	questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences RC seulement.		
3.	La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	4	X
4.	La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	5	X
5.	La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	6	X
	uestion 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en mun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.		
6.	Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	7	X
	Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	8	

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.
Date de dépôt au conseil :
Nom du signataire :
Fonction du signataire :
Date de transmission au Ministère :
Date et heure de la dernière modification : 2025-07-14 11:00

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban | 35005 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus						
Fonctionnement	1	2 669 317	2 990 608	3 138 183	243 439	3 245 863
Investissement	2	534 313	465 845	203 950	(25 857)	178 093
	3	3 203 630	3 456 453	3 342 133	217 582	3 423 956
Charges	4	3 170 747	2 820 943	3 557 353	214 451	3 636 045
Excédent (déficit) lié aux activités	5	32 883	635 510	(215 220)	3 131	(212 089)
Moins : revenus d'investissement	6 (534 313)(465 845)(203 950)((25 857))(178 093)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice						
avant conciliation à des fins fiscales	7	(501 430)	169 665	(419 170)	28 988	(390 182)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles						
et des actifs incorporels achetés	8	305 324		303 887	13 412	317 299
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				(7 253)	(7 253)
Remboursement de la dette à long terme	10 ((95 898)(167 100)(105 541)(23 926)(129 467)
Affectations						
Activités d'investissement	11 ((127 314)(2 565)(42 019)(2 823)(44 842)
Excédent (déficit) accumulé	12	190 815		194 130	2 935	197 065
Autres éléments de conciliation	13	8 433		26 959	57	27 016
	14	281 360	(169 665)	377 416	(17 598)	359 818
Excédent (déficit) de fonctionnement de						
l'exercice à des fins fiscales	15	(220 070)		(41 754)	11 390	(30 364)

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats. Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024		2023	
	_	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé	
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	(11 083)			8 619	
Débiteurs	2	1 568 006	1 109 224	1 162 878	1 621 706	
Prêts	3	124 193	133 379	133 379	124 193	
Placements de portefeuille	4			61 433	56 313	
Autres	5					
	6	1 681 116	1 242 603	1 357 690	1 810 831	
Passifs						
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents						
de trésorerie	7		48 476	15 284		
Emprunts temporaires	8	542 000	991 032	1 027 730	542 000	
Créditeurs et charges à payer	9	485 290	300 036	336 908	513 270	
Revenus reportés	10	79 106	61 133	61 133	79 106	
Dette à long terme	11	1 459 533	1 293 466	1 427 620	1 627 358	
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12					
Autres	13			61 816	59 633	
	14	2 565 929	2 694 143	2 930 491	2 821 367	
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(884 813)	(1 451 540)	(1 572 801)	(1 010 536)	
Actifs non financiers						
Immobilisations corporelles	16	5 892 445	6 241 949	6 538 038	6 186 296	
Autres	17	11 511	13 513	18 284	13 937	
	18	5 903 956	6 255 462	6 556 322	6 200 233	
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	13 250	(28 503)	(1 652)	46 406	
Excédent de fonctionnement affecté	20	40 545		22 887	53 086	
Réserves financières et fonds réservés	21	20 018	11 286	11 286	20 018	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (66 523)(230 137)(230 137)(66 523)	
Financement des investissements en cours	23	202 300	(200 723)	(238 614)	201 369	
Investissement net dans les immobilisations						
et autres actifs	24	4 809 553	5 251 999	5 413 838	4 935 341	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			5 913		
	26	5 019 143	4 803 922	4 983 521	5 189 697	

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
■ Budget 2024	1.1		40 545
	2		40 545
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	22 887	12 541
	4	22 887	53 086
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
 Véhicules incendies 	5.1	1 836	13 718
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7		
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	9 450	6 300
Autres			
•	14.1		
	15	11 286	20 018
	16	34 173	73 104

^{1.} Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	1 368 791
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	1 499 507

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023	
	_	Total	Total	
		consolidé	consolidé	
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	3			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	2 141	2 141	
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	1 247 077	1 378 430	
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	53 100	61 100	
Dette à long terme à la charge des tiers				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	126 432	187 992	
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8			
Autres	9			
Dette en cours de refinancement / Reclassement /				
Redressement	10			
	11	1 428 750	1 629 663	

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisation	s 2024
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	1 945 780	2 381 531	2 381 988	2 381 988
Compensations tenant lieu de taxes	13	43 361	43 361	45 621	45 621
Quotes-parts	14				
Transferts	15	489 678	337 611	431 822	483 288
Services rendus	16	72 051	87 050	54 950	103 317
Imposition de droits, amendes et pénalités,					
revenus de placements de portefeuille	17	81 214	107 020	169 539	170 407
Autres	18	37 233	34 035	54 263	61 242
	19	2 669 317	2 990 608	3 138 183	3 245 863
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	504 568	465 845	183 851	189 418
Autres	23	29 745		20 099	(11 325)
	24	534 313	465 845	203 950	178 093
	25	3 203 630	3 456 453	3 342 133	3 423 956

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	717 769	12 935	730 704	730 704	734 409
Sécurité publique						
Police	2	131 200		131 200	131 200	125 746
Sécurité incendie	3	185 775	33 718	219 493	219 493	172 437
Autres	4	8 614		8 614	8 614	9 399
Transport						
Réseau routier	5	1 253 213	67 228	1 320 441	1 320 441	1 099 897
Transport collectif	6					
Autres	7	13 158		13 158	13 158	11 502
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	190 337	87 417	277 754	276 774	275 972
Matières résiduelles	9	180 985		180 985	255 187	245 631
Autres	10	6 490		6 490	6 490	10 284
Santé et bien-être	11	24 831	150	24 981	24 981	68 694
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	60 269	32 692	92 961	92 961	125 578
Promotion et développement économique	13	84 721		84 721	84 721	65 675
Autres	14					
Loisirs et culture	15	299 076	69 747	368 823	368 823	264 549
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	97 028		97 028	102 498	63 384
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	3 253 466	303 887	3 557 353	3 636 045	3 273 157
Amortissement des immobilisations						
corporelles et des actifs incorporels						
achetés	20	303 887 (303 887)			
	21	3 557 353		3 557 353	3 636 045	3 273 157

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	1	Réalisations 2024			
	-	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹		
Revenus d'investissement	1	534 313	203 950	(25 857)	178 093		
Éléments de conciliation à des fins fiscale	es						
Immobilisations corporelles et actifs							
incorporels achetés - Acquisition	2 (530 875)(670 121)(15 706)(685 827)		
Autres investissements - Émission ou	·				•		
acquisition	3 (51 929)(19 416)()(19 416)		
Financement à long terme des activités	·				•		
d'investissement	4	267 000					
Affectations							
Activités de fonctionnement	5	127 314	42 019	2 823	44 842		
Excédent accumulé	6	21 590	40 545	1 726	42 271		
	7	(166 900)	(606 973)	(11 157)	(618 130)		
Excédent (déficit) d'investissement de		,		, ,			
l'exercice à des fins fiscales	8	367 413	(403 023)	(37 014)	(440 037)		

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats. Extrait du rapport financier, page S14